# Rentrée scolaire. Facilités d'horaires pour les agents publics. Circulaire du 7 août 2018

## Revue - Fonction Publique Territoriale

### Source - Circulaire

Une circulaire du 7 août 2008 invite à accorder des facilités d'horaires pour les agents publics ayant des enfants en école préélémentaire ou élémentaire ou faisant une entrée en sixième.